

Veillez lire le présent Contrat attentivement et en conserver un exemplaire pour référence.

Les conditions générales suivantes s'appliquent à votre utilisation de la Carte prépayée American Express^{MD}.

En achetant, activant, signant ou utilisant la Carte, vous acceptez les termes et conditions décrits ci-dessous.

Résumé de la divulgation des informations (les conditions générales détaillées suivront) :

Émetteur de la Carte : Cette Carte est émise par la Compagnie de Fiducie Peoples sous licence accordée par American Express.

Renseignements relatifs à la Carte et au solde : Pour consulter la version à jour des conditions générales relatives à la Carte ou obtenir la date d'expiration de votre Carte, ou si vous avez des questions à propos du solde de la Carte ou souhaitez formuler une plainte, vous pouvez téléphoner au service à la clientèle au numéro sans frais **1-833-350-2461** ou visiter AmexPrepaidCard.com.

Restrictions s'appliquant à la Carte :

- La Carte n'est pas retournable.
- La Carte n'est pas remboursable.
- La Carte ne peut être utilisée que dans les boutiques et restaurants qui sont situés dans les centres commerciaux Oxford au Canada et qui acceptent les cartes American Express.
- Vous ne pouvez pas créditer la Carte de nouveaux fonds.
- Les transactions de prélèvement automatique (Pre-Authorized Debit, PAD), grâce auxquelles vous autorisez une entreprise ou une organisation à prélever des fonds sur la Carte, ne sont pas autorisées. Toutes les transactions de PAD seront refusées, et Peoples Trust ne sera pas tenu responsable des frais éventuellement subis par vous à la suite d'un tel refus.
- La Carte ne peut pas être utilisée pour les retraits en espèces.
- La Carte ne peut pas être utilisée pour les paiements à la pompe.
- La Carte ne peut pas être utilisée pour les factures récurrentes, comme celles des services publics et les abonnements.
- Vous ne pouvez pas utiliser votre Carte pour effectuer ou faciliter une activité illégale.
- La Carte ne peut être protégée aux termes d'une politique Responsabilité zéro.
- La Carte est soumise à des limites maximales de transaction, lesquelles sont décrites ci-après. La Compagnie de Fiducie Peoples peut changer ces limites conformément aux Lois applicables et publiera un avis sur AmexPrepaidCard.com au moins trente (30) jours avant la date d'entrée en vigueur d'un tel changement. Ladite modification prendra effet à la date indiquée dans l'avis. Si vous continuez d'utiliser la Carte après l'entrée en vigueur du changement des limites, nous considérons que vous acceptez ce changement.

Limites	
Solde maximal de la Carte	2 500,00 \$
Dépenses quotidiennes maximales à un point de vente	2 500,00 \$

À noter également : La Carte peut être désactivée à tout moment en cas de fraude soupçonnée concernant la Carte ou son utilisation. En outre, les fonds sur la Carte peuvent ne pas être disponibles pendant les vingt-quatre (24) premières heures suivant l'achat.

Expiration de la Carte et accès aux fonds : Votre droit d'utiliser les fonds crédités sur la Carte n'expirera pas. Si des fonds restent sur la Carte après sa date d'expiration, communiquez avec le service à la clientèle pour savoir comment recevoir une Carte de remplacement.

Les fonds crédités sur la Carte ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC).
Carte perdue ou volée : Vous devez prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger la Carte contre la perte, le vol ou une utilisation non autorisée. Si la Carte est perdue ou volée, ou si vous avez des raisons de croire que quelqu'un a effectué une transaction non autorisée avec la Carte ou est susceptible d'utiliser la Carte sans votre permission, vous devez téléphoner immédiatement au service à la clientèle au 1-833-350-2461. Toutes les transactions effectuées avec la Carte avant que vous nous ayez informés d'une telle situation seront considérées comme ayant été effectuées par vous. Sous réserve de notre approbation, s'il reste un solde disponible sur la Carte, nous annulerons la Carte et nous vous enverrons une Carte de remplacement comportant le solde disponible qui figurait sur votre Carte au moment où vous nous avez avisés de la perte ou du vol. Nous recueillerons votre nom et votre adresse et nous pouvons exiger un reçu afin de procéder à un remboursement ou à un remplacement. **AUCUNE CARTE DE REMPLACEMENT OU AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA OFFERT POUR COUVRIR LES SOMMES PRÉLEVÉES DE VOTRE CARTE PERDUE OU VOLÉE AVANT QUE VOUS NOUS AYEZ INFORMÉS.** Nous nous réservons le droit de refuser d'émettre une Carte de remplacement pour les Cartes perdues ou volées.

Transactions effectuées par deux moyens de paiement : Si le solde de la Carte est insuffisant pour couvrir le montant total d'une transaction, vous pouvez demander au commerçant la possibilité de régler par deux moyens de paiement distincts, une partie du paiement étant effectuée au moyen de la Carte et le reste par un autre moyen de paiement (p. ex., espèces, chèque, carte de crédit ou carte de débit). Si vous n'informez pas le commerçant que vous souhaitez régler la transaction par deux moyens de paiement avant de glisser la Carte, cette dernière pourrait être refusée. Certains commerçants peuvent exiger le paiement du reste de la somme en espèces. Les commerçants ne sont pas tenus d'accepter un règlement par deux moyens de paiement distincts et certains d'entre eux peuvent ne pas accepter ce mode de transaction.

Principales responsabilités du Titulaire de carte aux termes de ce Contrat :

- Vous devez prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger la Carte contre la perte, le vol ou une utilisation non autorisée. Si vous perdez la Carte, vous devez téléphoner immédiatement au service à la clientèle au 1-833-350-2461.
- Vous devrez nous restituer la Carte dès que nous vous en faisons la demande.
- Vous devez vous assurer que la Carte contient un solde suffisant pour couvrir le montant total des transactions effectuées avec celle-ci.
- Si vous constatez une erreur sur un relevé de transaction, vous devez la signaler au commerçant auprès duquel vous avez effectué la transaction.
- Nos ressources en ligne doivent être utilisées uniquement aux termes de la section « Site Web et disponibilité » ci-après.

Conditions générales détaillées :**Définitions :**

« **Contrat** » désigne le présent Contrat du titulaire de Carte prépayée American Express conclu entre la Compagnie de Fiducie Peoples et le titulaire de la Carte ainsi que tous les documents auxquels on fait expressément référence dans les

présents, lesquels régissent votre utilisation de la Carte prépayée American Express.

« **Modification** » désigne tout changement à une condition de ce Contrat ou l'ajout d'une nouvelle condition.

« **American Express** » désigne American Express ainsi que ses successeurs et cessionnaires.

« **Lois applicables** » désignent la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels et des données électroniques (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Québec), la Loi sur la protection du consommateur (Québec), la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité (blanchiment d'argent) et le financement des activités terroristes (LRPCFAC), la norme PCI DSS ou tout autre statut, réglementation ou règle de fonctionnement d'une Autorité gouvernementale ou d'une autre autorité de réglementation auquel la Compagnie de Fiducie Peoples et le commanditaire du programme sont assujettis, ainsi que tout règlement, règle de fonctionnement ou réglementation d'American Express.

« **Solde** » désigne le montant des fonds crédités sur la Carte.

« **Carte** » désigne la Carte prépayée American Express achetée, activée, reçue ou utilisée par le Titulaire de carte.

« **Titulaire de carte** » désigne toute personne ayant acheté, reçu, activé ou utilisé la Carte.

« **Distributeur** » désigne chaque agent de distribution ou chaque commerce de détail qui mettent les Cartes en vente auprès des clients. Un Distributeur n'est pas un agent, un mandataire ou un représentant de la Compagnie de Fiducie Peoples.

« **Autorité gouvernementale** » désigne toute autorité fédérale, provinciale, territoriale, régionale, municipale ou locale, autorité quasi gouvernementale (y compris le Bureau du Surintendant des institutions financières), organisation gouvernementale, commission, conseil, agence professionnelle, tribunal, organisation, ou toute agence de réglementation, administrative ou autre, ou l'ensemble des sous-secteurs, politique ou autre, départements ou succursales de tout ce qui précède, dans la mesure que dans chaque cas il ait compétence sur la Compagnie de Fiducie Peoples ou le commanditaire du programme ou toute personne, propriété, transaction, activité, événement ou autre affaire associés à ce Contrat. La définition ci-dessus est présumée inclure tout cessionnaire ou successeur permanent ou par intérim du mandat, de la fonction ou de l'activité d'une Autorité gouvernementale.

« **PCI DSS** » désigne une norme de sécurité multidimensionnelle définie par le Payment Card Industry Security Standards Council et comprend les exigences en matière de gestion de la sécurité, les politiques, les procédures, l'architecture de réseau, la conception de logiciel et les autres mesures de protection essentielles.

« **Commanditaire du programme** » désigne un tiers agissant à titre de prestataire de services de gestion du programme de carte pour le compte de la Compagnie de Fiducie Peoples.

« **Montant de la transaction** » désigne le montant qui est débité du solde relativement à l'utilisation de la Carte par le Titulaire de carte pour acheter des biens ou services, y compris le montant du Solde à transférer, les frais de service de la Carte et les taxes imposées pour finaliser la transaction.

« **Nous** », « **notre** » et « **nos** » désignent la Compagnie de Fiducie Peoples ainsi que ses successeurs, filiales, sociétés affiliées ou cessionnaires.

« **Site Web** » désigne AmexPrepaidCard.com.

« **Vous** », « **votre** » et « **vos** » désignent le titulaire de la carte.

Acceptation : Ce Contrat constitue un accord contraignant entre vous et nous en ce qui concerne les conditions d'utilisation de la Carte.

Activation de la Carte : La Carte n'a aucune valeur si elle n'est pas activée par le caissier au moment de l'achat et signée par vous au verso, à l'endroit indiqué.

Propriété et utilisation de la Carte : Pour utiliser la Carte, il vous suffit de la présenter au moment du paiement et d'apposer sur le reçu la même signature que vous avez apposée sur la Carte. Vous pouvez utiliser votre Carte prépayée pour régler le montant total de l'achat et les taxes applicables, pourvu que le Solde de votre Carte soit suffisant. Nous sommes propriétaires de la Carte et nous le demeurerons. La Carte n'est ni une carte de crédit, ni une carte de paiement, ni une carte de débit, et son utilisation ne saurait augmenter ou améliorer votre cote de solvabilité. La Carte ne donne droit à aucun intérêt, dividende ou autre revenu. Ni la Carte ni le Solde ne représente un compte de dépôt. Vous n'avez pas le droit d'établir de chèque sur le Solde ni de demander le remboursement du solde non utilisé de la Carte, et vous ne pouvez utiliser la Carte que dans la stricte limite stipulée dans le présent Contrat pour régler des achats de biens et de services auprès de commerçants qui acceptent American Express.

La Carte ne peut être utilisée que dans les boutiques et restaurants qui sont situés dans les centres commerciaux Oxford au Canada et qui acceptent les cartes American Express. L'endroit où la Carte prépayée peut être utilisée est désigné dans les présentes Modalités en tant que « Commerçant ». Si vous avez de la difficulté à effectuer un achat en ligne ou par correspondance avec la Carte, veuillez téléphoner au **1 833 350-2461** pour obtenir de l'aide. Certains Commerçants n'autorisent pas les Transactions effectuées par deux moyens de paiement.

À mesure que vous utilisez la Carte, le Solde de la Carte sera réduit du montant total de chaque achat, taxes et autres frais compris, le cas échéant. Si vous utilisez la Carte pour des transactions sans carte (par exemple, pour des transactions sur Internet, par correspondance ou par téléphone), elles produiront le même effet légal que si vous aviez utilisé la Carte physique.

Nous pouvons, à notre seule discrétion, annuler ou suspendre toute fonctionnalité ou tout service lié à la Carte, à tout moment, avec ou sans motif, à condition de vous adresser un préavis de trente (30) jours ou dans la mesure où les Lois applicables l'exigent.

Vous assumez l'entière responsabilité liée à la possession, à l'utilisation et au contrôle de la Carte. **Vous devrez nous restituer la Carte dès que nous vous en faisons la demande.** Si vous autorisez une autre personne à utiliser la Carte, vous acceptez, dans la mesure permise par la loi, la responsabilité de toutes les transactions résultant de l'usage de la Carte par ladite personne. Il est recommandé de conserver un reçu de toute transaction.

Vous reconnaissez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature apposée sur les reçus de vente émis par rapport aux transactions sur la Carte, et qu'il est possible que nous autorisions et traitions une transaction même si la signature figurant sur le reçu de vente diffère de la signature figurant sur la Carte. Vous n'avez pas le droit de faire opposition à une transaction réglée par le biais de la Carte. Nous ne sommes pas responsables envers vous en cas de rejet d'une transaction, quelle qu'en soit la raison.

Certains Marchands (y compris, sans s'y limiter, les restaurants, les hôtels ou les entreprises de location de voiture) peuvent préautoriser le Montant de la transaction pour le montant de l'achat plus un maximum de 20 % (ou plus) au-dessus du montant de l'achat afin de s'assurer qu'il y ait suffisamment de fonds disponibles sur la Carte pour couvrir des pourboires ou des dépenses accessoires. Dans ces cas, votre transaction sera refusée si le Solde de la Carte ne couvre pas le Montant de la transaction plus le montant supplémentaire. Un montant des fonds disponibles sur votre Carte sera « retenu » lors d'une préautorisation, jusqu'à ce que le marchand nous envoie le montant du paiement final de votre achat. Une fois que le montant du paiement final est reçu, le montant de la préautorisation retenu qui dépasse le montant du paiement final sera annulé. L'annulation d'une préautorisation retenue pourrait prendre jusqu'à sept (7) jours, et la période peut varier selon le type de commerçant. Vous n'aurez pas accès au montant préautorisé durant la période de retenue.

Renseignements sur le Solde : Vous êtes responsable d'assurer que le Solde de votre Carte est suffisant pour couvrir les transactions ainsi que tout montant préautorisé. Pour connaître le Solde courant ou l'historique de vos transactions, téléphonez au service à la clientèle au numéro sans frais **1-833-350-2461** ou visitez le site Web. Le Solde de la Carte reflétera toutes les transactions facturées dans notre système. **Vous n'avez pas le droit de dépasser le Solde disponible sur la Carte pour quelque transaction que ce soit.**

Si vous tentez d'utiliser la Carte alors que le Solde disponible est insuffisant pour couvrir le montant total de la transaction, la transaction sera rejetée dans la plupart des cas. Cependant, si en raison du dysfonctionnement d'un système ou d'un autre motif, quel qu'il soit, une transaction est effectuée en dépit du Solde insuffisant de la Carte entraînant un solde déficitaire, vous consentez à nous rembourser le Montant de la transaction dépassant le Solde, à notre demande.

Protection contre la perte, le vol ou l'utilisation non autorisée : Si votre Carte est perdue ou volée, nous vous demanderons de nous fournir votre nom, le numéro de la Carte, sa date d'expiration ainsi que la valeur initiale de la Carte et l'historique de vos transactions. Nous ne pouvons émettre une nouvelle Carte que si vous nous indiquez votre numéro de

Carte. Si vous perdez votre Carte, une autre personne pourrait utiliser le Solde disponible. Un représentant de notre service à la clientèle ou un service de réponse vocale automatisé sera mis à votre disposition vingt-quatre (24) heures par jour, sept (7) jours par semaine pour vous permettre d'annuler la Carte sans délai à votre demande. Si nos données indiquent qu'un certain Solde reste sur la Carte, nous annulerons la Carte et transférerons votre Solde disponible sur la nouvelle Carte que nous émettrons. Le traitement d'une demande de réémission peut prendre jusqu'à dix (10) jours ouvrables.

Vous consentez, dans toute la mesure permise par les Lois applicables, à coopérer avec nous dans les efforts que nous déploierons pour obtenir réparation auprès des utilisateurs non autorisés et pour les poursuivre en justice.

Avis et modification des conditions : Dans les limites des Lois applicables, nous sommes susceptibles, à tout moment, de modifier ou de supprimer certaines dispositions du présent Contrat ou d'y ajouter de nouvelles dispositions, étant entendu que nous n'ajouterons jamais de frais supplémentaires à votre Carte ni n'augmenterons les frais existants. Nous afficherons un avis concernant les éventuelles modifications ainsi que la version révisée du présent Contrat sur le site Web. À la date d'entrée en vigueur figurant dans un tel avis, les modifications ou les nouvelles dispositions s'appliqueront à la Carte, y compris et sans limitation, à toutes les transactions subséquentes effectuées avec la Carte. Il vous incombe de consulter notre site Web pour vérifier si de tels avis y sont affichés. Vous serez réputé accepter et être lié par lesdites modifications dès l'instant où vous utiliserez la Carte après la date d'entrée en vigueur desdites Modifications. Si vous n'acceptez pas une modification quelconque du présent Contrat, vous consentez à cesser immédiatement d'utiliser la Carte et à nous avertir que vous résiliez le présent Contrat. Nonobstant ce qui précède, il est possible de ne pas donner de préavis s'il s'avère nécessaire de réaliser des modifications immédiates afin d'assurer ou de restaurer la sécurité de la Carte ou de tout système de paiement y afférent, ou pour respecter les Lois applicables. Dans une telle situation, vous recevrez un avis dès que possible compte tenu des circonstances.

Litiges concernant les achats et remboursements : En cas de différend concernant des achats effectués au moyen de la Carte, vous consentez à régler lesdits différends avec le marchand auprès duquel les achats ont été effectués. Nous ne sommes pas responsables envers vous (i) de la qualité, de la sécurité, de la légalité ou de tout autre aspect des biens ou des services achetés auprès d'un Commerçant au moyen de la Carte, (ii) si un Commerçant refuse d'honorer la Carte ou des offres spéciales ou (iii) de tout autre problème que vous pouvez avoir avec un Commerçant. Veuillez vous renseigner auprès du commerçant sur toute éventuelle politique de retour pouvant s'appliquer aux achats effectués avec la Carte. Si vous avez droit à un remboursement pour des biens ou des services réglés avec votre Carte, vous vous engagez à accepter que le Solde de votre Carte soit crédité en lieu et place d'un règlement en espèces.

Si vous estimez qu'une transaction portée sur votre compte est incorrecte, vous devez nous en avertir par écrit dans les soixante (60) jours suivant la date de la transaction. Vous pouvez obtenir un formulaire de différend (veuillez appeler le 1-833-350-2461 et suivre les instructions pour Cartes perdues ou volées) qui doit être rempli et envoyé par télécopieur à l'équipe du service à la clientèle. Veuillez noter que ce formulaire doit nous parvenir dans les soixante (60) jours de la date de la transaction litigieuse faute de quoi vous serez réputé avoir accepté ladite transaction.

Si un Commerçant refuse d'accepter la Carte, veuillez nous téléphoner au **1-833-350-2461** pour signaler l'incident.

Arbitrage : Sous réserve de toutes les autres conditions de ce Contrat, et dans la mesure où les Lois applicables ne l'interdisent pas, vous reconnaissez que toute réclamation de quelque nature que ce soit contre nous, le gestionnaire de programme ou American Express découlant du présent Contrat ou de l'utilisation de la Carte ou s'y rapportant (i) doit être réglée par arbitrage exécutoire et sans appel devant un arbitre unique à Vancouver, en Colombie-Britannique et (ii) ne doit pas faire l'objet d'un recours individuel ou collectif en cas de litige. Si une telle réclamation est présentée dans le cadre d'un recours collectif par une autre personne en votre nom, vous vous retirez des procédures ou vous n'y participerez pas, selon les circonstances.

Plaintes : Si vous avez une plainte ou une question portant sur tout aspect de votre Carte, tentez d'abord de résoudre la plainte ou d'obtenir une réponse à la question en téléphonant à notre service à la clientèle au numéro sans frais **1-833-350-2461**. Si le service à la clientèle est dans l'impossibilité de résoudre la plainte ou de répondre à la question à votre satisfaction, veuillez nous téléphoner au **1-855-694-6214** ou soumettre votre plainte ou votre question à l'aide du formulaire qui se trouve sur le site Web (<https://www.peoplestrust.com/fr/a-propos-de-nous/contactez-nous/>). Nous ferons de notre mieux pour résoudre votre plainte ou pour répondre à votre question.

Si, pour une raison ou une autre, nous sommes dans l'impossibilité de résoudre le problème à votre satisfaction, vous pouvez soumettre votre question ou votre plainte à l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement au **1-888-451-4519**. Si le Titulaire de carte s'inquiète d'une possible infraction à une loi sur la protection des consommateurs, à un engagement public ou à un code de conduite de l'industrie, il peut faire part de son inquiétude en tout temps à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, que ce soit en personne, au moyen d'une lettre, par téléphone ou par l'entremise de son site Web :

Agence de la consommation en matière financière du Canada

427, avenue Laurier Ouest, 6e étage

Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone : **1 866 461-3222**

www.fcac-acfc.gc.ca

Notre politique sur le traitement des plaintes se trouve en ligne à l'adresse :

<https://www.peoplestrust.com/fr/a-propos-de-nous/reponse-a-vo-preoccupations/>.

Protection de vos renseignements personnels : Nous protégeons les renseignements personnels en notre possession ou sous notre contrôle contre la perte, le vol, l'altération et le mauvais usage. Les mesures de protection que nous prenons pour protéger vos renseignements personnels dépendent de la sensibilité, de la quantité, de la distribution, du format et du stockage des renseignements personnels. Bien que les technologies puissent faciliter la fraude, nous avons recours à des systèmes de contrôle et de surveillance 24 heures sur 24 pour détecter et prévenir les activités frauduleuses. Nous intégrons également des mesures de prévention de la fraude à nos processus de diligence raisonnable et nous mettons régulièrement à jour nos méthodes de détection et de prévention de la fraude. Bien que nous prenions des précautions pour protéger vos renseignements personnels contre la perte, le vol, l'altération ou le mauvais usage, aucune mesure de sécurité ou aucun système n'est totalement sûr. La transmission de vos données personnelles est à vos propres risques et vous êtes censé prendre les mesures appropriées pour également protéger vos renseignements personnels.

Avis de protection des données et politique de protection des renseignements personnels :
Informations que nous recueillons/Sécurité des informations : Il est possible que nous obtenions des renseignements personnels à votre sujet (les « Renseignements sur le Titulaire de carte »), y compris des renseignements (i) qui nous auront été fournis par le Distributeur, tels que votre nom ou votre adresse, (ii) que vous nous aurez fournis en communiquant avec notre service à la clientèle (voir la section du Contrat sur les coordonnées), et (iii) concernant des achats que vous aurez effectués avec votre Carte, tels que la date de l'achat, le montant réglé et le lieu de l'achat. Nous sommes également susceptibles d'obtenir des informations auprès de prestataires de services d'identification et de données démographiques. Vous pouvez communiquer avec nous en appelant le numéro sans frais de notre service à la clientèle ou par le biais du site Web concernant toute demande d'accès ou de rectification desdites informations vous concernant. Si les dites informations nous sont communiquées par des prestataires de vérification d'identité et de données démographiques, nous vous informerons de vos droits d'accès et de rectification afférents au dossier détenu par l'agent des renseignements personnels, et vous indiquerons comment et où vous pouvez accéder aux rapports ou aux recommandations afin de les faire rectifier, le cas échéant. Seules les personnes ayant besoin desdites informations pour réaliser leurs tâches professionnelles sont autorisées à accéder aux Renseignements sur le Titulaire de la carte à moins que vous ne les divulguiez ou que vous n'autorisiez leur divulgation. Pour protéger les renseignements sur le Titulaire de carte, nous avons mis en place des mesures de sécurité physiques, électroniques et procédurales conformes à la réglementation canadienne.

Divulgaration : Nous sommes susceptibles d'utiliser les renseignements sur le Titulaire de carte (ce qui peut inclure leur transfert vers des personnes ou des organisations situées aux États-Unis) afin de traiter les transactions effectuées avec la Carte, de fournir un service à la clientèle dans les autres pays où nous offrons des services aux titulaires de carte, de traiter les réclamations en cas de perte ou de vol des Cartes, de lutter contre la fraude, et de mener des analyses et des recherches sous forme de sondages auprès des titulaires de carte par courrier, par téléphone ou par courriel. Si vous y

consentez, nous et/ou notre Distributeur pourrions utiliser les Renseignements sur le Titulaire de la carte pour vous adresser des communications par courrier et/ou par courriel concernant des promotions et des offres à venir. Nous fournirions au Distributeur des renseignements vous concernant et concernant votre participation au programme. Nous sommes susceptibles de fournir des Renseignements sur le Titulaire de carte à d'autres parties si les Lois applicables l'autorisent, telles que les services publics et d'autres tiers, en réponse à une assignation à témoigner.

Les lois sur la protection des données d'autres juridictions vers lesquelles nous sommes susceptibles de transférer vos informations peuvent différer de celles de votre juridiction, et tous les renseignements personnels transférés vers une autre juridiction seront soumis à la protection des forces de l'ordre et des organes responsables de la sécurité nationale de ladite juridiction. En fonction de ces lois, nous prendrons des mesures raisonnables pour assurer une protection de vos renseignements personnels équivalente à celle qui s'applique au Canada. Vous consentez par les présentes à de tels transferts transfrontaliers (y compris vers les États-Unis) desdits renseignements personnels vers des tiers aux fins susmentionnées.

Si vous n'acceptez pas les présentes conditions générales relatives à la protection des données ou si vous souhaitez révoquer votre consentement et annuler votre Carte, vous devez prendre contact avec notre service à la clientèle afin de faire une demande d'annulation de la Carte et de mettre fin à toute utilisation subséquente de vos renseignements personnels.

Politiques de protection des renseignements personnels de la Compagnie de Fiducie Peoples : Nos pratiques générales liées aux renseignements personnels sont décrites dans notre politique de protection des renseignements personnels, laquelle est modifiée à l'occasion et disponible en ligne à l'adresse <https://www.peoplestrust.com/fr/legale/protection-des-renseignements-personnels-et-securite/protection-des-renseignements-personnels/>.

Absence de garantie de disponibilité et d'utilisation ininterrompue : Les services de Carte peuvent, à l'occasion, être inaccessibles, et vous pourriez ainsi être dans l'impossibilité d'utiliser votre Carte ou d'obtenir des renseignements sur le Solde de votre Carte. Veuillez nos aviser si vous éprouvez des problèmes avec l'utilisation de votre Carte. Vous reconnaissez que nous ne sommes pas responsables de toute interruption de service.

Cession : À notre seule discrétion, nous pourrions céder nos droits et responsabilités en vertu du présent Contrat, à tout moment, et sans en avoir avisé. En cas d'une telle cession de notre part, vous et vos exécuteurs, administrateurs, successeurs, représentants et cessionnaires autorisés respectifs demeurerez assujettis au présent Contrat.

Réclamations à l'endroit de tiers : Si nous donnons suite à une demande de remboursement de votre part, ou si nous vous accordons des crédits ou un paiement en lien avec un problème rencontré lors d'une transaction effectuée avec la Carte, vous serez automatiquement réputé nous céder ou nous transférer les droits et les plaintes (sauf en cas de responsabilité civile délictuelle) que vous faites valoir, avec fait valoir ou êtes susceptible de faire valoir à l'encontre d'une tierce partie, pour un montant correspondant au montant que nous vous aurons versé ou que nous aurons crédité sur votre Carte. Vous consentez à ne pas donner suite à une plainte à l'encontre dudit tiers et à ne pas réclamer de remboursement audit tiers concernant le montant que nous vous aurons versé ou que nous aurons crédité sur votre Carte, et vous acceptez de coopérer avec nous si nous décidons de poursuivre ladite tierce partie relativement au montant qui vous est ainsi versé ou crédité. Le fait que nous n'exercions pas nos droits aux termes de cette section ne signifie nullement que nous y renonçons.

Exonération de garantie : Sauf mention expresse contraire dans le présent Contrat, et à l'exception de toute garantie applicable prévue dans la Loi sur la protection du consommateur (Québec), nous ne faisons aucune déclaration ou garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou implicite, y égard à l'objet des présentes, y compris et sans limitation, les garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, d'ordre réglementaire ou légal, ou encore les garanties relatives aux habitudes commerciales établies ou aux usages du commerce.

Limitation de responsabilité : Sauf au Québec, ou si le présent Contrat ou les Lois applicables l'exigent expressément, nous ne serons pas tenus responsables de l'exécution ou la non-exécution de toute obligation dans le cadre de ce Contrat sauf si nous avons agi de mauvaise foi. Sans limiter la portée de ce qui précède, nous ne serons pas responsables des retards ou erreurs résultant de circonstances hors de notre contrôle, y compris et sans limitation, les actes des autorités gouvernementales, les situations d'urgence nationale, les insurrections, les guerres, les émeutes, la défaillance d'un marchand d'exécuter ou fournir un service, la défaillance de systèmes de communication, ou les défaillances ou les difficultés en lien avec notre équipement ou nos systèmes. Toujours sans limiter la portée de ce qui précède, nous ne serons pas responsables envers vous des éventuels retards, pannes ou dysfonctionnements imputables à votre équipement, à un service Internet, à un système de paiement ou à une fonction de service à la clientèle. Dans le cas où nous serions tenus responsables, vous ne pourriez prétendre qu'à des dommages-intérêts équivalents aux dommages directs effectivement subis. En aucun cas, vous ne serez en droit d'obtenir réparation pour des dommages indirects, consécutifs, exemplaires ou spéciaux (que ce soit en matière contractuelle, délictuelle ou autre) même si vous nous avez informés de la possibilité de tels dommages.

Site Web et disponibilité : Bien que nous fassions des efforts considérables pour nous assurer que notre site Web ainsi que les autres réseaux opérationnels et de communication sont disponibles en permanence, nous ne garantissons pas que lesdits réseaux soient toujours disponibles et exempts d'erreurs. Vous reconnaissez que nous ne serons pas responsables des interruptions de service temporaires dues à la maintenance, aux changements au site Web ou aux pannes, ou encore des interruptions prolongées dues à des pannes hors de notre contrôle, y compris et sans limitation, les pannes des systèmes d'interconnexion et d'exploitation, les virus informatiques, les catastrophes naturelles, les conflits de travail et les conflits armés. Nous ne serons aucunement responsables de tout dommage ou toute interruption causés par tout virus informatique qui pourrait affecter votre ordinateur ou autre équipement informatique. Vous vous engagez à agir de manière responsable par rapport au site Web et à son usage. **Vous vous engagez à ne pas enfreindre, interférer ou perturber les réseaux informatiques, à ne pas usurper l'identité d'une autre personne ou entité, à ne pas violer les droits d'une tierce partie, à ne pas traquer, menacer ou harceler qui que ce soit, à ne pas tenter d'accéder de manière illégale ou d'interférer avec les systèmes et l'intégrité du site Web.**

Intégralité du Contrat : Le présent Contrat stipule l'intégralité de l'entente et de l'accord entre vous et nous, que ceux-ci soient oraux ou écrits, concernant l'objet des présentes et remplace toute entente ou tout accord antérieurs ou contemporains concernant ledit objet.

Loi applicable : Les parties conviennent que toute réclamation ou action intentée aux termes du présent Contrat relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de la Colombie-Britannique, et le présent Contrat sera régi et interprété en vertu des lois de la province de Colombie-Britannique et du Canada qui s'y appliquent.

POUR LES RÉSIDENTS DU QUÉBEC SEULEMENT : Les parties se soumettent à la juridiction du Québec, et le présent Contrat sera régi et interprété en vertu des lois de la province de Québec et du Canada qui s'y appliquent.

Titres des sections : Les titres des sections du présent Contrat ne sont utilisés qu'à des fins de référence, et ne régissent pas l'interprétation des dispositions des présentes.

Divisibilité : Si certaines conditions du présent Contrat sont invalides, modifiées par les Lois applicables, ou invalidées par le jugement d'un tribunal ou une autorité réglementaire, les conditions restantes du présent Contrat n'en seront pas affectées et le Contrat sera interprété comme si les conditions invalides n'y avaient pas été incluses.

Coordonnées : Si vous avez des questions à propos de la Carte, ou si vous devez signaler la perte ou le vol d'une Carte, vous pouvez téléphoner au service à la clientèle au **1 833 350-2461** ou écrire à celui-ci aux coordonnées suivantes : **P.O. Box 826, Fortson, GA, 31808-0826**. MD : Utilisé par la Compagnie de Fiducie Peoples aux termes d'une licence accordée par American Express

Mise à jour : 6/13/2019

C2326_2203_061719

